



RAPPORT D'ACTIVITÉS

ANNÉE 2015

TABLE DES MATIÈRES

1.	RAPPEL DES MISSIONS DE LA COMMISSION RÉGIONALE (article 7 du CoBAT)	3
2.	RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DE LA CRD	3
3.	AVIS	5
1)	WOLUWE-SAINT-PIERRE : PROJET DE PLAN PARTICULIER D’AFFECTATION DU SOL XII/10 -STOCKEL (dérogation au PRAS)	5
2)	VILLE DE BRUXELLES PROJET DE PLAN PARTICULIER D’AFFECTATION DU SOL 60/41 BELLIARD/ETTERBEEK (dérogation au PRAS)	6
3)	PROJET DE PLAN REGIONAL AIR CLIMAT ENERGIE (PACE)	7
4)	PROJET D’ARRÊTE DU GOUVERNEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE APPROUVANT LE PÉRIMÈTRE D’INTÉRÊT RÉGIONAL DESTINÉ À RECEVOIR LE PROJET D’INTÉRÊT RÉGIONAL REYERS	8
3.	AUTRE	8
4.	ANNEXE AU RAPPORT - Liste de présences aux réunions	9

1. RAPPEL DES MISSIONS DE LA COMMISSION RÉGIONALE (article 7 du CoBAT)

Le Gouvernement sollicite l'avis de la Commission régionale sur les avant-projets d'ordonnance ainsi que sur les projets d'arrêtés relatifs aux matières visées au Code Bruxellois de l'Aménagement du Territoire (CoBAT), ayant une incidence notable sur le développement de la Région.

La Commission régionale est chargée de rendre un avis motivé sur les projets de plan régional de développement, de plan régional d'affectation du sol et de règlement régional d'urbanisme ainsi que sur les projets de plans communaux de développement.

La Commission régionale peut, à l'intention du gouvernement, formuler des observations ou présenter des suggestions quant à l'exécution ou à l'adaptation des plans et règlements dont elle a à connaître.

Elle propose des directives générales pour la préparation et l'élaboration des plans de développement et d'affectation du sol et des règlements d'urbanisme. En outre, le Gouvernement peut soumettre à la Commission régionale toute question relative au développement de la Région.

2. RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DE LA CRD

Références :

Code bruxellois de l'Aménagement du territoire (CoBAT)- art 7 .

Arrêté du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 25 mars 2010 relatif à la Commission régionale de Développement.

Les membres de la Commission régionale sont désignés par le Gouvernement à chaque renouvellement complet du Conseil de la Région de Bruxelles-Capitale et au plus tard le 1^{er} janvier qui suit l'installation de celui-ci.

Le renouvellement complet de la composition de la Commission a été publié au Moniteur Belge le 4 août 2015 (arrêté du gouvernement de la RBC du 29 juillet 2015) . La composition a été modifiée, par ailleurs, par l'arrêté du 28 janvier 2016 , publié au Moniteur Belge du 9 février 2016.

Liste des membres :

Conseil Economique et Social (CES)

<u>Effectifs</u>	<u>Suppléants</u>
Lise NAKHLE	Jean-Christophe VANDERHAESEN
Ischa LAMBRECHTS	Pierre DEVLEESHOUWER
Philippe VAN MUYLDER	Anne-Thérèse DESTREBECQ
Philippe VANDENABEELE	Benoît DASSY

Commission Royale des Monuments et Sites (CRMS)

<u>Effectifs</u>	<u>Suppléants</u>
Ann VOETS	Guido STEGEN
Christian FRISQUE	Marie-Laure ROGGMANS

Conseil de l'Environnement pour la Région de Bruxelles-Capitale (CERBC)

<u>Effectifs</u>	<u>Suppléants</u>
Laurent SCHILTZ	Laura REBREANU
Hilde GEENS	Jérôme MATAGNE

Commission régionale de la Mobilité (CRM)

<u>Effectifs</u>	<u>Suppléants</u>
Jan DE BRABANTER	Marie-Hélène NOEL
Roel DE CLEEN	Pierre VAN SCHENDEL

Conseil consultatif du logement

<u>Effectifs</u>	<u>Suppléants</u>
Isabelle QUOILIN	Rodolphe d'OULTREMONT
Werner VAN MIEGHEM	Marie-Madeleine MENNENS

Communes

<u>Effectifs</u>	<u>Suppléants</u>
Walter VANDENBOSSCHE	Matthias VAN WIJNENDAELE
Brigitte GOORIS	Mustapha AKOUZ
Eric JASSIN	Fatiha EL IKDIMI
Jean-Noël GILLARD	Emmanuel de HEMRICOURT de GRUNNE
Zoubida JELLAB	Katia VAN DEN BROUCKE
Nathalie GILSON	Vincent MOLENBERG

Experts indépendants

<u>Effectifs</u>	<u>Suppléants</u>
Jean de SALLE (Président)	Luc DELEUZE
Eric CORIJN (Vice-Président)	Tim CASSIERS
Gilles LEDENT	Benoît MORITZ
Sarah LEVY	Paul VERMEYLEN
Pierre VANDERSTRAETEN	Bernard DECLÈVE
Michael RYCKEWAERT	Liesl VANAUTGAERDEN

3. AVIS

La Commission a tenu 8 réunions pour l'analyse des dossiers et la remise de ses avis.

1) WOLUWE-SAINT-PIERRE : PROJET DE PLAN PARTICULIER D'AFFECTATION DU SOL XII/10 - STOCKEL (dérogation au PRAS)

Avis du 18 septembre 2015

Deux réunions : le 8 et 18 septembre 2015

La Commission n'a pas émis d'objection quant à la dérogation demandée, compte-tenu qu'elle répond aux :

Exigences de l'art 42 du CoBAT

- *le projet de PPAS ne porte pas atteinte aux données essentielles du PRAS*, étant donné qu'il prévoit du logement au-dessus de l'extension de la galerie commerçante confortant ainsi la mixité de l'ilot.
- *le projet de PPAS répond bien à des besoins économiques, sociaux, culturels qui n'existaient pas au moment où le PRAS a été adopté*. En effet, vu l'augmentation prévue de la population d'ici 2020 et par conséquent aussi dans la commune. Le réaménagement du quartier permettra ainsi, de mieux répondre aux besoins en logement, notamment en termes d'accueil des personnes âgées, mais également à celle de commerces et équipements.
- *l'affectation nouvelle du projet de PPAS répond aux possibilités d'aménagement existantes de fait* puisque l'extension de la galerie se fait sur une surface de parking à ciel ouvert, ce qui contribuera à la structuration de cet espace et à sa meilleure intégration dans le tissu urbain.

Remarques particulières

La Commission a demandé de veiller aux points suivants :

- la création d'une dynamique entre les équipements et le tissu urbain environnant notamment par la mise en place d'une interaction entre la nouvelle placette et les équipements scolaires favorisant les échanges intergénérationnels et garantissant un espace convivial;
- bien penser l'accès poids lourds pour éviter que la place ne devienne un espace logistique. Les livraisons pourraient se faire en périphérie d'ilot pour ne pas gêner les nouvelles fonctions de logement ou d'espace public ;
- la mutualisation des parkings de façon à ce qu'ils puissent profiter tant aux commerces qu'aux logements et autres utilisateurs ;
- la multifonctionnalité du bâtiment futur dans un contexte régional polycentrique ;
- la protection de l'église : ce bâtiment remarquable nécessiterait un aménagement qualitatif de son parvis.

2) VILLE DE BRUXELLES PROJET DE PLAN PARTICULIER D'AFFECTATION DU SOL 60/41 BELLIARD/ETTERBEEK (dérogation au PRAS)

Avis du 10 septembre 2015

Deux réunions : le 8 et 10 septembre 2015

La Commission n'a pas émis d'objection quant à la dérogation demandée, compte-tenu qu'elle répondait aux :

exigences de l'art 42 du CoBAT :

- *que le projet de PPAS ne porte pas atteinte aux données essentielles du PRAS*, dans la mesure où celles-ci restent d'application. Les zones concernées restent des zones affectées principalement au logement, seuls les seuils de superficies de commerce sont modifiés;
- *que le projet de PPAS répond à des besoins économiques, sociaux, culturels, ou d'environnement qui n'existaient pas au moment où le PRAS a été adopté*, dans la mesure où la chaussée d'Etterbeek est appelée à devenir un axe résidentiel important et que les équipements commerciaux sont nécessaires pour des servir les logements et répondre à l'augmentation de la population dans ce quartier et aux besoin des habitants, notamment en matière de commerces.
- *que l'affectation nouvelle du projet de PPAS répond aux possibilités d'aménagement existantes de fait*, dans la mesure où il ne s'agit pas, à proprement parler, d'une affectation nouvelle mais de l'augmentation des superficies d'une affectation déjà prévue au PRAS tenant compte de la taille des parcelles le long de la chaussée d'Etterbeek.

Mesures d'accompagnement et d'encadrement / adaptation de certaines prescriptions

La Commission a cependant demandé que cette dérogation soit assortie de mesures d'accompagnement et d'encadrement qui pourraient nécessiter une adaptation de certaines prescriptions, à savoir :

- ***permettre la création d'un quartier diversifié et convivial*** où se retrouve un large panel d'activités répondant aux besoins des futurs habitants et usagers (écoles, crèches, espaces de vie,...). La Ville devrait saisir l'opportunité de gérer le développement de ce quartier en organisant une concertation des divers échevinats concernés, de façon à avoir une vue d'ensemble sur les politiques à y mener dans les différentes matières (économique, sociale, culturelle,...) et à jouer un véritable rôle d'accompagnement des exploitations immobilières.
- ***revoir la définition des activités commerciales/adapter les prescriptions du PPAS*** et introduire la notion de nouvelle économie (co-working, services...).
- ***analyser la pertinence d'un liseré commercial continu*** :
 - diversifier l'offre de commerce, privilégier le commerce de proximité ;
 - éviter une concurrence entre noyaux commerciaux proches. Une suroffre commerciale pourrait entraîner, à terme, la présence de cellules vides qui a leur tour, pourraient nuire à la dynamique du quartier;

- mettre en place une stratégie de développement, dans le temps, du liseré à partir des angles afin d'éviter au maximum les ruptures de continuité.
- **Permettre une continuité du liseré sous le tablier du chemin de fer.** La Commission a souligné le point sensible que représente le pont du chemin de fer. Elle est ainsi favorable au fait d'assurer une continuité urbaine à cet endroit en permettant au commerce de s'y développer.

3) PROJET DE PLAN REGIONAL AIR CLIMAT ENERGIE (PACE)

Avis du 23 juin 2015

Deux réunions : 18 et 23 juin 2015

La Commission a estimé que le PACE est un plan ambitieux avec des objectifs en matière de qualité de l'air, de réduction des gaz à effet de serre et de production d'énergie renouvelable mais qu'il manque de précisions quant à la concrétisation au niveau territorial des finalités climatiques à rencontrer.

Articulation avec les autres plans

La Commission a proposé d'ajouter un diagramme explicatif du rapport de ce plan avec les autres plans et outils d'aménagement pour mieux situer le PACE dans l'environnement planologique et réglementaire complexe.

Articulation avec les autres acteurs

La Commission a insisté sur l'importance, non seulement d'une concertation entre les différents acteurs régionaux pour assurer la concrétisation du PACE, mais également d'une négociation avec les autres régions.

La Commission a suggéré de réaliser un diagramme des actions et mesures pour mieux cibler les interactions entre les différents plans (gestion de l'eau, prévention et gestion des déchets,...)

Budgétisation du plan

La Commission a proposé de mettre en évidence les priorités ainsi que les délais et le timing souhaités de réalisation. Elle a demandé que le plan évalue les budgets nécessaires à sa mise en œuvre, ainsi que les sources de financement potentielles.

Remarques particulières

- La Commission a demandé d'insister plus sur le développement de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) et sur le développement du concept de Smart Cities.

- La Commission a regretté que l'outil d'appel à projets des bâtiments exemplaires (BATEX) ne soit plus utilisé alors qu'il avait eu des répercussions positives sur Bruxelles et a demandé que la Région perpétue cet outil tout en élargissant ses critères, au travers des futurs « Bâtiments bruxellois ».
- La Commission a estimé qu'il serait utile de voir comment s'appuyer sur le réseau associatif bruxellois existant pour rencontrer certains objectifs sociaux de ce plan (axe 9).

4) PROJET D'ARRÊTE DU GOUVERNEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE APPROUVANT LE PÉRIMÈTRE D'INTÉRÊT RÉGIONAL DESTINÉ À RECEVOIR LE PROJET D'INTÉRÊT RÉGIONAL REYERS

Avis du 16 juin 2015

Deux réunions : 9 et 16 juin 2015

La Commission a pris acte du Périmètre d'Intérêt Régional soumis par le Gouvernement et a émis les remarques suivantes :

Remarques

- La Commission a souligné la nécessité de mettre en œuvre les moyens organisationnels nécessaires pour traiter les demandes d'autorisations liées à la création du Périmètre d'Intérêt Régional et, en particulier, que les petits permis ne soient pas pénalisés;
- elle s'est questionnée, dans le cadre de l'étude sur les parcelles RTBF-VRT, sur la répartition des charges et droits à construire devant en découler;
- elle a suggéré que le projet de PRDD en cours d'étude permette que les PIR puissent s'étendre au-delà des limites des zones-leviers et des ZIR ;
- elle aurait trouvé pertinent que la totalité de la Moyenne Ceinture, depuis le square Vergote jusqu'au croisement avec le boulevard Léopold III soit intégrée au Master Plan, afin de garantir une vision d'ensemble cohérente et homogène ;
- la liaison piétonne, visuelle et paysagère avec l'Avenue Emile Max, mériterait d'être intégrée également puisque c'est l'accès privilégié avec un quartier d'habitation important.

4. AUTRE

Réunions communes avec le SARO et la CRAT :

Mises en place, à l'initiative du SARO il y a quelques années, des réunions communes se tiennent, une à deux fois par an, entre la CRD et les commissions des autres régions : la Commission Régionale de l'Aménagement du Territoire (CRAT) pour la Région Wallonne, le Strategische adviesraad Ruimtelijk Ordening-Onroerend Erfgoed (SARO) pour la Région Flamande. Le but de ces réunions étant d'échanger

des informations sur différents sujets qui touchent à l'aménagement du territoire, comme par exemple, l'évolution des plans de développement, ainsi que des textes législatifs.

La CRD a ainsi exposé, le 7 décembre 2015, l'état d'avancement des travaux sur le COBAT et le PRDD qui a été suivi d'un état de la situation en région wallonne et en Flandre .

5. ANNEXE AU RAPPORT

Liste de présences des membres aux réunions de la CRD.

PRESENCES - PREMIER SEMESTRE 2015

(Ancienne Commission jusqu'au 4 août 2015)

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL - ECONOMISCHE EN SOCIALE RAAD									
Effectifs	Suppléants	4-juin	9-juin	16-juin	18-juin	23-juin	TOTAL REUNION	PRESENCES	
M. Philippe Van Muylder		0	0	0	0	0	5	0	
Mme Myriam Gerard		0	0	0	0	0	5	0	
Mme Geneviève Spruyt		0	0	0	0	0	5	0	
M. Benoît Dassy		1	Exc		0	0	5	1	
Mme Francine Werth (démissionnaire mai 2014)		0	0	0	0	0	5	0	
M. Marc Dumont		0	0	0	0	0	5	0	
M. Christian Franzen		0	0	0	0	0	5	0	
M. Jean-Christophe Vanderhaegen		0	Exc	Exc	0	0	5	0	
COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES - KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN ET LANDSCHAPPEN									
Effectifs	Suppléants	4-juin	9-juin	16-juin	18-juin	23-juin	TOTAL REUNION	PRESENCES	
M. Christian Schilde		1	1	Exc	Exc	Exc	5	2	
Mme Anne De San	Exc	Exc	Exc		0	Exc	5	0	
M. Johan Van Dessel		0	0	0	0	0	5	0	
M. Christian Frisque	1	1	1	1	1	1	5	5	
CONSEIL DE L'ENVIRONNEMENT - DE LA RBC - RAAD VOOR HET LEERPELIEU VAN HET BHG									
Effectifs	Suppléants	4-juin	9-juin	16-juin	18-juin	23-juin	TOTAL REUNION	PRESENCES	
M. Charles Petit		0	0	0	0	0	5	0	
M. Laurent Schiltz	Exc	1	1	0	0	0	5	2	
Mme Hilde Greens	1	1	1	1	1	1	5	5	
M. Mathieu SONCK	Exc	Exc	Exc	Exc	Exc	Exc	5	0	
COMMISSION REGIONALE DE MOBILITE - GEWESTELIJKE MOBILITEITSKOMMISSIE									
Effectifs	Suppléants	4-juin	9-juin	16-juin	18-juin	23-juin	TOTAL REUNION	PRESENCES	
M. Pierre Thonon (démissionnaire)		0	0	0	0	0	5	0	
M. Frédéric Dobruszkes	0	0	0	0	0	0	5	0	
M. Roel De Cleen		0	0	0	0	0	5	0	
M. Eric Nicolas	0	0	0	0	0	0	5	0	
CONSEIL CONSULTATIF DU LOGEMENT - ADVIESRAAD VOOR HUISVESTING									
Effectifs	Suppléants	4-juin	9-juin	16-juin	18-juin	23-juin	TOTAL REUNION	PRESENCES	
Mme Béatrice Laloux		0	0	0	0	0	5	0	
M. Daniel Fastenakel	0	0	0	0	0	0	5	0	
M. Werner Van Mieghem		0	0	0	0	0	5	0	
Mme Marie Didier	0	0	0	0	0	0	5	0	
COMMUNES - GEMEENTEN									
Effectifs	Suppléants	4-juin	9-juin	16-juin	18-juin	23-juin	TOTAL REUNION	PRESENCES	
M. Rick Baeten		0	0	0	0	0	5	0	
Mme Nehabab Acar	0	0	1	0	1		5	2	
Mme Brigitte Gooris		0	0	0	0	0	5	0	
Mme Agnès Vanden Bremt	0	0	0	0	0	0	5	0	
Mme Véronique Jamoulle		0	0	0	0	0	5	0	
M. Mustapha Akouz	0	0	0	0	0	0	5	0	
Mme Nathalie Gilson	0	0	1	Exc	Exc		5	1	
M. Claude Desmedt	0	0	0	0	0	0	5	0	
M. Eric Jassin	1	1	1	1	0		5	4	
M. Jean-Louis Picotini	0	0	0	0	0	0	5	0	
M. Tristan Roberti		Exc	Exc	0	1	0	5	1	
M. Marc Loewenstein	1	1	1	0	0		5	3	
EXPERTS INDEPENDANTS - ONAFHANKELIJKE EXPERTEN									
Effectifs	Suppléants	4-juin	9-juin	16-juin	18-juin	23-juin	TOTAL REUNION	PRESENCES	
M. Jean de Salle		1	1	1	1	1	5	5	
M. Philippe Coenraets	0	0	0	0	0	0	5	0	
M. Joachim Declercq		0	0	0	0	0	5	0	
Mme Cathy Macharis	0	0	0	0	0	0	5	0	
M. Benoît Moritz		0	0	0	0	0	5	0	
Mme Sarah Levy	0	0	0	0	0	0	5	0	
M. Pierre Vanderstraeten	Exc	1	0	1	Exc		5	2	
Mme Priscilla Ananian	0	0	0	0	0	0	5	0	
Mme Christine Godefroid		0	0	0	0	0	5	0	
M. Luc Deluize	0	0	0	0	0	0	5	0	
M. Philippe Lataine	Exc	0	0	0	Exc		5	0	
M. Eric Conijn	0	0	0	0	0	0	5	0	

PRÉSENCES – DEUXIÈME SEMESTRE 2015

(Nouvelle Commission à partir du 4 août 2015)

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL - ECONOMISCHE EN SOCIALE RAAD

Effectifs	Suppléants	8-sept	10-sept	18-sept	TOTAL REUNION	PRESENCES
Mme Lise Nahle		1	1	Exc	3	2
	M. Jean Christophe Vanderhaegen	0	0	Exc	3	0
M. Eric Thiry		0	0	0	3	0
	M. Pierre Devleeshouwer	0	0	0	3	0
M. Philippe Van Muylder		0	0	0	3	0
	Mme Myriam Gerard	0	0	0	3	0
M. Philippe Vandenaabeele		0	0	0	3	0
	M. Benoît Dassy	0	0	Exc		0

COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES - KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

Effectifs	Suppléants	8-sept	10-sept	18-sept	TOTAL REUNION	PRESENCES
Mme Anne de San		0	0	0	3	0
	M. Christian Sibille	1	Exc	Exc	3	1
M. Christian Frisque		1	1	1	3	3
	M. Johan Van Dessel	0	0	0	3	0

CONSEIL DE L'ENVIRONNEMENT DE LA RBC - RAAD VOOR HET LEEFMILIEU VAN HET BHG

Effectifs	Suppléants	8-sept	10-sept	18-sept	TOTAL REUNION	PRESENCES
M. Laurent Schiltz		Exc	Exc	Exc	3	0
	Mme Laure Rebreaux	Exc	Exc	Exc	3	0
Mme Hilde Geens		Exc	Exc	Exc		0
	M. Jérôme Matagne	1	1	1	3	3

COMMISSION REGIONALE DE MOBILITE - GEWESTELIJKE MOBILITEITSKOMMISSIE

Effectifs	Suppléants	8-sept	10-sept	18-sept	TOTAL REUNION	PRESENCES
M. Jan De Brabanter		Exc	Exc	Exc	3	0
	Mme Marie Hélène Noël	Exc	Exc	Exc	3	0
M. Roel De Cleen		0	0	0	3	0
	M. Pierre Van Schendel	0	0	0	3	0

CONSEIL CONSULTATIF DU LOGEMENT - ADVIESRAAD VOOR HUIZVESTING

Effectifs	Suppléants	8-sept	10-sept	18-sept	TOTAL REUNION	PRESENCES
Mme Isabelle Quollin		1	1	0	3	2
	M. Rodolphe d'Oultremont	1	1	1	3	3
M. Werner Van Mieghem		0	0	0	3	0
	Mme Marie-Madeleine Menmens	0	0	1	3	1

COMMUNES - GEMEENTEN

Effectifs	Suppléants	8-sept	10-sept	18-sept	TOTAL REUNION	PRESENCES
M. Walter Vandenbossche		1	1	1	3	3
	M. Matthias Van Wijngaerde	Exc	0	0	3	0
Mme Gooris		Exc	Exc	0	3	0
	M. Mustapha Akouz	0	0	0	3	0
M. Eric Jassin		1	1	1	3	3
	Mme Fatima Ek Idimi	0	0	0	3	0
M. Jean Noël Gillard		Exc	Exc	Exc	3	0
	M. Emmanuel de Hemricourt de Grunne	1	1	1	3	3
Mme Zoubida Jellab		Exc	1	1	3	2
	Mme Katia Van den Broucke	1	0	Exc	3	1
Mme Nathalie Gilson		Exc	Exc	Exc	3	0
	M. Vincent Molenberg	1	0	1	3	2

EXPERTS INDEPENDANTS - ONAFHANKELIJKE EXPERTEN

Effectifs	Suppléants	8-sept	10-sept	18-sept	TOTAL REUNION	PRESENCES
M. Jean de Salle		1	1	1	3	3
	M. Luc Deleuze	0	0	0	3	0
M. Eric Corijn		1	1	1	3	3
	M. Tim Cassiers	0	0	0	3	0
M. Gilles Ledent		1	1	1	3	3
	M. Benoît Moritz	0	0	Exc	3	0
Mme Sarah Levy		1	1	0	3	2
	M. Paul Vermeylen	1	1	1	3	3
M. Pierre Vanderstraeten		1	0	Exc	3	1
	M. Bernard Declève	0	0	0	3	0
M. Michael Ruckewaert		1	0	1	3	2
	M. Effje Vloberghs	0	0	0	3	0